Les néo-oxytons en francoprovençal : tentative d'explication

Autor(en): **Mercadal, Roland**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **41 (1977)**

Heft 161-162

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399641

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES NÉO-OXYTONS EN FRANCOPROVENÇAL : TENTATIVE D'EXPLICATION *

I. — Lieu de l'enquête et constatations de base.

J'ai recueilli mes informations dans un hameau de la Commune de Laval, située dans la chaîne de Belledonne (Isère). Cette Commune s'inscrit dans la zone grenobloise où sont créées les formes oxytoniques nouvelles.

J'y ai relevé 80 néo-oxytons, qui constituent la base de ma réflexion. Il s'agit naturellement de formes au singulier. Elles comprennent des substantifs et des adjectifs. 90 % de ces formes sont *féminines* et elles appartiennent aux deux classes morphologiques en *a* et *e*. Les dix autres pour cent sont des masculins (*riɛǫ̀* « riche », *rǒjǫ̀* « rouge », *dǒblǫ̀* « double », *vǽvǫ̀* « veuf », *sǒlẹ̀* « seul », *sukrǫ̀* « sucre », *kǒdǫ̀* « coude », *sėklǫ̀* « cercle », *mòlẹ̀* « mie », *sėyǽ* « seuil »).

Tous les féminins ont pour voyelle finale tonique *à* et *é*, à la place desquelles on trouve parfois *á* et *è*, mais rarement (*ė* n'est qu'une forme affaiblie de *é*).

Les masculins ont *ǒ* tonique. On rencontre une seule fois *ǽ* et deux fois *ė*.

Quant aux voyelles pénultièmes atones, elles ont un timbre fermé *i*, *u*, *u*, *é*, *ǽ*, ou sourd *ė*. Les seuls timbres ouverts sont *ò* et *à*. On trouve une seule fois une voyelle nasale *õ*.

II. — L'explication phonétique recouvre 80 % des cas, ce qui est satisfaisant.

A. *La nature de la consonne intervocalique n'explique rien.*

En effet, à travers tous les exemples réunis j'ai remarqué qu'aucune consonne ou qu'aucun groupe de consonnes en particulier n'est associé au transfert de l'accent. Sur les 18 consonnes du système phonétique de Laval 16 sont franchies ; seules *d* et *z* y échappent. Cela nous amène donc à une première conclusion : si une certaine classe de consonnes était en général

* Communication présentée au 7e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

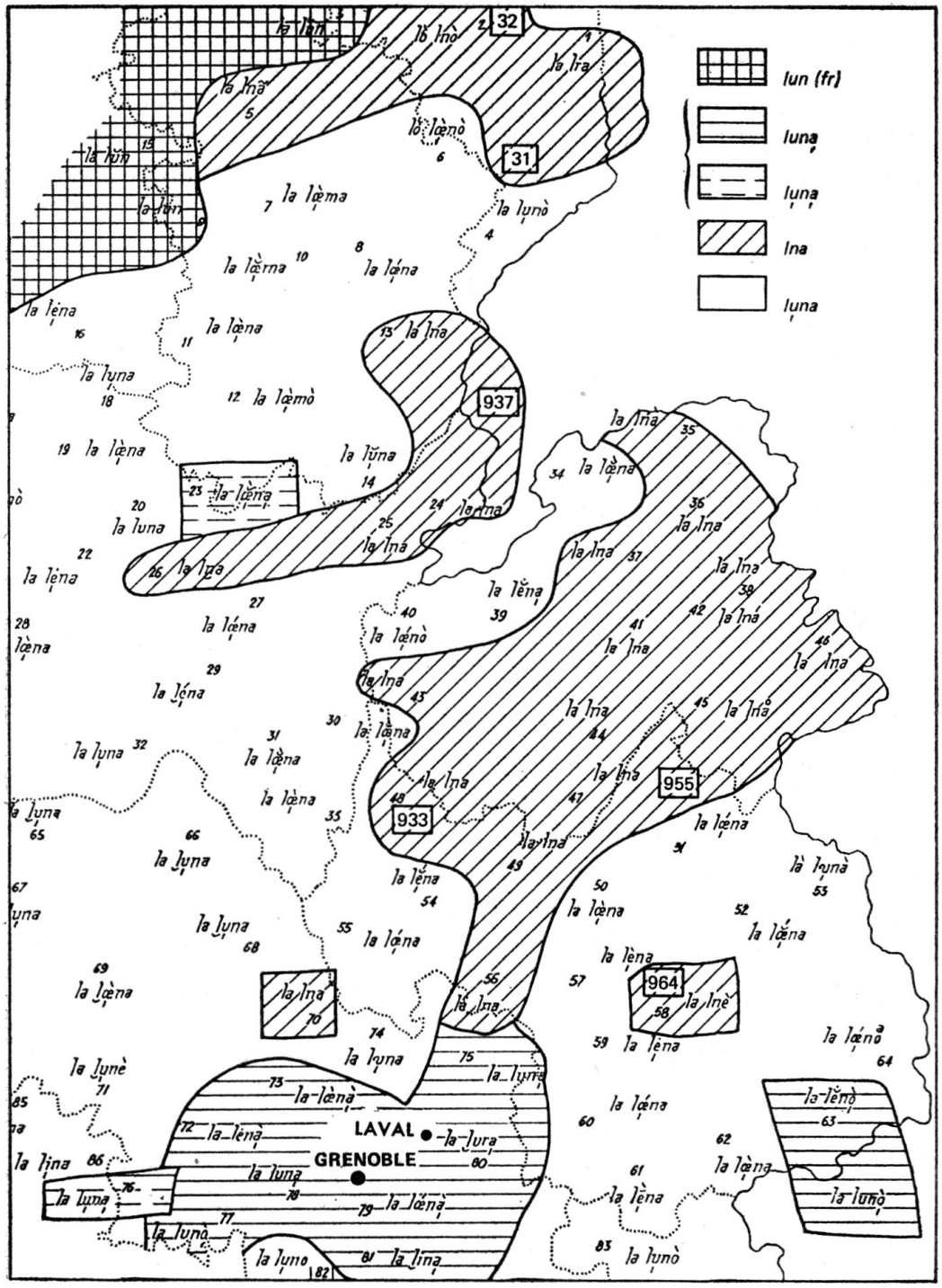

CARTE « la lune ».

Carte (nº 15) extraite de la communication de M. Gaston Tuaillon publiée dans Colloques du C. N. R. S. — nº 930, *Les dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux, Strasbourg, 24-28 mai 1971* : « Frontière linguistique et cohésion de l'aire dialectale » Éd. du C. N. R. S., Paris 1973.

alliée à ce phénomène de néo-oxytons, on pourrait penser que la consonne intervocalique a quelque responsabilité dans ce changement d'accent, mais comme presque toutes sont franchies, cela veut dire qu'il n'y a aucun rapport entre oxytonisme et consonne intervocalique. C'est d'autant plus certain que cette observation est vraie aussi bien lorsque la syllabe pénultième est ouverte que lorsqu'elle est fermée : la présence d'une géminée ou de deux consonnes ne fait jamais obstacle, par exemple :

dòblò « double » ; *sukrò* « sucre ».

D'ailleurs on trouve toujours en patois la même consonne qu'en français ; exemple :

finà « fi*n*e » ; *dòvà* « dou*v*e » ; *ròtà* « rou*t*e ».

La consonne intervocalique n'est pas un élément d'explication. Cette première possibilité étant repoussée, passons à la seconde : le timbre des voyelles pénultième et finale.

B. *L'affaiblissement de la voyelle pénultième est responsable du transfert de l'accent.*

Les voyelles pénultièmes sont actuellement des voyelles palatales, des voyelles au timbre fermé ou bien sourd. On ne trouve qu'un seul cas où le timbre est ouvert. Plus une voyelle est fermée, plus elle est faible, contrairement aux consonnes. Elles ne sont donc plus propres à porter l'accent.

En revanche les voyelles finales sont, dans l'immense majorité des cas, *à* et *é*. Comparons pour exemple le français « omelette » *òmèlèt* et le patois *òmèlètà* : là où le français présente une voyelle au timbre ouvert, le patois n'a plus qu'un timbre neutre, et là où le français a une voyelle au timbre neutre, le patois a une voyelle orale postérieure qui porte l'accent. On voit donc bien que la pénultième, en patois, ne peut plus supporter l'accent, qui s'est déplacé sur la finale.

Affinons un peu cette première remarque en établissant une petite statistique. *a* et *e* se trouvant à la finale, on rencontre à la pénultième :

i et *u* 37 fois sur 80	*ò* 14 fois sur 80
é ou *è* 21 fois sur 80	*à* 6 fois sur 80

Donc prédominance, dans cette position, de la voyelle palatale et des voyelles au timbre fermé, donc faibles.

Poussons plus avant. En établissant le rapport d'aperture des voyelles pénultièmes atones et finales toniques, on constate que, selon que *a* ou *e* se

trouve à la finale, dans 70 % des cas environ, l'aperture de la finale est égale ou supérieure à celle de la pénultième. En effet, lorsque *a* est à la finale accentuée, la voyelle pénultième atone est *i*, *u*, *u*, *ė*, *ȯ*, *ȯ*, *à*. Donc, dans 6 cas sur 7, la pénultième a un timbre plus fermé que la finale et dans un seul cas l'aperture est la même. Lorsque *e* est à la finale tonique, les pénultièmes sont *i*, *u*, *ė*, *ȯ*, *ȯ*, *à*, *é* : dans un cas sur 7 l'aperture est identique, dans 2 cas elle est inférieure, dans 4 elle est supérieure.

Si d'autre part on superpose ces derniers chiffres aux premiers c'est-à-dire qu'on les fasse porter sur l'ensemble du corpus, on dépasse les 80 %, ce qui est déjà probant.

Il s'agit maintenant de savoir si cet affaiblissement a précédé ou suivi le transfert de l'accent.

Examinons d'abord si le transfert a pu être premier et donc déterminer l'affaiblissement. Pour qu'il y ait eu d'abord transfert d'accent, il faut que, celui-ci n'ayant pas quitté seul sa place par affaiblissement de la voyelle le supportant, il ait été attiré par la finale. Si l'on accorde à celle-ci une force attractive, il faut la chercher dans une ouverture du timbre de la voyelle finale. Or on constate que, dans tous les cas, le timbre des finales est le même dans les néo-oxytons que dans les mots où l'accent s'est maintenu sur la pénultième. Ex : *àvẹ́nà* « avoine », *tą́blà* « table », *pą́yé* « paille », *vą́ɛé* « vache » ont gardé leur accent à sa place, mais *bȯ̀nạ̀* « bonne », *mėsạ̀* « messe », *filyẹ́* « fille », *ɛaviyẹ́* « cheville » n'ont pas gardé l'accent à sa place ; les timbres sont pourtant identiques. Il en est de même pour *dȯ̀blọ̀* « double ». Cette hypothèse est donc à rejeter. Il ne reste plus que le cas où l'affaiblissement de la voyelle pénultième aurait précédé et déterminé le transfert de l'accent. Mais cet affaiblissement n'a pas pu survenir tout seul, évidemment. La voyelle pénultième a été concurrencée par la finale non pas dans le timbre, mais très certainement dans la longueur. Pour expliquer le traitement très particulier qui a amené la création de néo-oxytons dans deux zones très restreintes du gallo-roman, il faut rechercher sur place des caractéristiques phonologiques particulières. Or, à Laval, j'ai fait plusieurs constatations qui portent sur la longueur donnée par les gens du pays aux finales et qui peuvent définir une « tendance naturelle » capable d'expliquer notre phénomène. Cette tendance consiste à traîner sur la fin des mots, à augmenter la longueur des voyelles finales, tant en patois qu'en français. Prenons l'exemple de *a* suivi de *r* à la finale. « Renard » se dit en patois *rénạ̄* : le *r* disparaît et le *a* s'allonge, par compensation. Mais l'allongement est si important qu'il contraint le timbre à s'ouvrir. De la même

façon « Gérard » se dit *jérą̄*. Mais le plus remarquable c'est que, ces deux exemples, propres au patois, sont transposables dans le français local. En effet, une personne trop jeune pour parler patois s'exprimera en français de cette façon ; bien entendu, le *r* ne sera pas antérieur mais vélaire, mais la voyelle finale présentera le même allongement et la même ouverture de timbre. Si seuls les patoisants disaient *jérą̄* notre constatation n'aurait qu'une portée spécifiquement patoise, mais comme les non-patoisants énoncent le mot français comme les patoisants, il y a là un trait dont l'étendue permet d'ériger la constatation en « tendance naturelle » ayant une portée explicative. On peut d'ailleurs étendre cette remarque à *è*, *ò* et *u* suivis de *r* à la finale. Ces voyelles s'allongent après disparition du *r* final et ouvrent leur timbre si celui-ci est normalement fermé. Ex : *lo fū* « le four », *lo fè̄* « le fer », *lo mò̄* « le mors ». On arrive parfois à la limite d'une diphtongue : *lo fụė, lo fẹ̀ė, lo mọ́ė*. On trouve d'ailleurs des voyelles finales presque diphtonguées, comme dans *làvàtėè* ou *lavàtyé*, désignant les habitants de Laval. On peut ajouter d'autre part que certains néo-oxytons constituent avec l'article des mots de 6 syllabes dont les cinq premières sont atones, par exemple « une chauve-souris » *inàràtàpėnạ̀* qu'on trouve dans certaines régions sous la forme *ràtàpèn*, qui ne présente pas un tel déséquilibre accentuel. Soulignons enfin que certains néo-oxytons, dont les voyelles pénultième et finale ont rigoureusement le même timbre, vont dans le sens de ma thèse. Par exemple *dòblọ̀* ou *ròjọ̀*. Les deux timbres sont identiques, rien, a priori, ne justifiait le transfert de l'accent ; pourtant ces mots sont devenus oxytons. C'est donc bien que la tendance naturelle renforce les finales en les allongeant ; de là certaines transformations.

Ce qui m'amène à la conclusion suivante : l'importance donnée à la finale dans la LONGUEUR — sans que le timbre soit modifié — aurait concurrencé et desservi la voyelle de la syllabe pénultième tonique, dont le timbre se serait peu à peu fermé et affaibli, au point de devenir parfois complètement neutre ; ne pouvant garder sa place, l'accent se serait déporté sur la finale. Appliquée à la « chauve-souris », cette idée peut laisser supposer l'évolution suivante :

1° *ràtàpẹ̀nà*.

2° **ràtàpénạ̀*. L'allongement entraîne l'affaiblissement ; l'affaiblissement évite l'ouverture du timbre final.

3° *ràtàpėnạ̀*. Poursuite de l'affaiblissement ; l'allongement initial est relayé par l'accent.

En résumé, le déplacement de l'accent a été provoqué par l'affaiblis-

sement du TIMBRE de la voyelle pénultième, lui-même provoqué par une modification de la LONGUEUR de la finale.

III. — CERTAINES SÉRIES MORPHOLOGIQUES RECOUVRENT 100 % DE L'EXPLICATION.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir tout mot en *iṅ* ou en *õ*, *òn* et *ė* devenir systématiquement oxyton au féminin.

Ex : *bõ* > *bònạ* « bon », « bonne ».
bėsõ > *bėsònạ* « jumeau », « jumelle ».
ɛiṅ > *ɛinạ* « chien », « chienne ».
vézin > *vézinạ* « voisin », « voisine ».
sòlė > *sòlėtạ* « seul », « seule ».

On ne trouve qu'une seule exception : *òrfėliṅ*, *òrfėlịnà*. Dans tous les autres cas, la règle s'applique.

IV. — EXCEPTIONS.

On en rencontre quelques-unes, à commencer par l'exemple type : « lune », qui se dit *lụnà* à Laval. Pour expliquer cela, comme pour expliquer *òrfė-lịnà*, il faut voir qu'à Laval tous les patoisants sont bilingues, y compris les plus vieux. Le néologisme envahit rapidement la langue et de même que le patois peut influencer le français (cf. renard, Gérard, etc.) le français pénètre le patois, ce qui fait que, malgré la présence de voyelles palatales à la pénultième, l'accent reste à sa place initiale. D'autre part, pour certains mots comme « mule », l'accent a gardé sa place pour éviter l'homonymie. « Mulet » se dit en effet *mulẹ*, au pluriel *mulẹ* ; si le féminin singulier était *mulạ*, son pluriel serait aussi *mulẹ* ; *mụlà* permet un pluriel en *mụlė*, ce qui évite toute confusion.

Roland MERCADAL.